

L'initiative scolaire n'a pas abouti

Les enseignants ne se sont pas mobilisés pour faire signer l'initiative populaire lancée par leurs syndicats et les parents d'élèves.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH



Les enseignants ne se sont pas mobilisés pour faire aboutir l'initiative lancée par leurs syndicats. KEYSTONE

Elles auraient dû récolter 4500 signatures d'ici au 11 février. Une tâche qui paraissait tout à fait dans les cordes des deux organisations cantonales d'enseignants, le Syndicat des services publics (SSP) et le Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN), pour faire aboutir leur initiative populaire «Pour une école équitable et efficace». Une initiative lancée en août dernier de concert avec la Fédération des associations de parents d'élèves (Fa-

pen) et le soutien de plusieurs partis politiques. Mais assez rapidement, les deux syndicats se sont rendu compte que leur base n'allait pas les suivre sur ce terrain. En effet, si l'organisation régionale mise en œuvre en 2011 n'est pas satisfaisante pour de très nombreux parents et enseignants, les profs n'étaient pas pour autant prêts à en confier les clés au canton, comme le prévoyait l'initiative. Comme l'expliquent les ini-

tants, «de nombreux enseignants ne sont pas entrés dans la démarche, car ils ont perdu confiance en leurs autorités et ne souhaitent pas donner davantage de pouvoir au canton». «Nous aurions dû mieux préparer notre base avant de lancer notre initiative, pour être sûrs qu'elle s'engagerait en sa faveur», remarque Pierre-Alain Porret, président du SAEN.

Constat partagé

«Nous avons sous-estimé chez nos membres cette crainte à

l'égard des instances cantonales, qui pensent surtout aux économies et qui font des réformes au pas de charge», explique Claude Grimm, secrétaire régionale du SSP. «Les enseignants ne sont pas satisfaits de la situation actuelle et n'ont plus confiance dans les élus communaux qui pilotent aujourd'hui l'école obligatoire. Ils sont par ailleurs bien conscients de l'iniquité qui règne entre les différents cercles scolaires. Ils partageaient donc notre cons-

COMMENTAIRE
NICOLAS WILLEMIN
JOURNALISTE



La nécessité d'une réforme

L'initiative lancée en août dernier avait le grand mérite de lancer le débat sur un vrai problème, l'organisation de l'école neuchâteloise. Une organisation, validée en 2011 par le Grand Conseil, qui rassurait les défenseurs de l'autonomie communale, mais qui s'est avérée être une véritable usine à gaz. En particulier sur le Littoral avec le «monstre» Eoren, ses 7000 élèves et ses cinq centres scolaires.

Cette régionalisation de l'école a entraîné des disparités importantes en matière de prestations offertes aux élèves. Tant pour ceux qui ont des besoins pédagogiques spécifiques que pour les activités extrascolaires. Aujourd'hui, les jeunes Neuchâtelois, à Gorgier, au Landeron, au Val-de-Ruz ou à La Chaux-de-Fonds n'ont pas droit à un traitement identique.

La République neuchâteloise n'est plus égalitaire avec ses enfants. Cela n'est pas acceptable. Il faut passer outre les ego de certains responsables politiques communaux et directeurs de cercles scolaires et remettre l'ouvrage sur le métier. La question dépasse les clivages partisans, c'est l'avenir de nos enfants qui est en jeu. Une réforme de l'organisation scolaire est aujourd'hui indispensable.

tat, mais pas les solutions que nous proposons.»

Membre du comité de la Fapen, Fabienne Lambert souhaite également que le chantier ouvert par le lancement de l'initiative se poursuive. «Il faut désormais travailler à une autre échelle, élément par élément, en particulier pour les enfants à besoins éducatifs particuliers. C'est surtout dans ce domaine qu'il y a de fortes différences entre les cercles scolaires.»

Pas de clivage partisan

Rappelons que l'initiative demandait:

- que le canton soit «responsable des missions d'enseignement» avec des offres équivalentes dans toutes les communes;
- que les communes soient «responsables des missions liées à la proximité et à la logistique des écoles»;
- que les écoles des cycles 1, 2 et 3 soient placées sous une direction unique dépendant du Département cantonal de l'éducation et de la famille.

Malgré l'échec de cette initiative, la question de l'avenir de l'organisation régionale de l'école neuchâteloise reste posée. Deux députés, le libéral-radical Andreas Jurt et le popiste Daniel Ziegler, réfléchissaient ensemble depuis plusieurs semaines à demander au Conseil d'Etat de proposer un contre-projet, si cette initiative aboutissait.

«Pour nous, la régionalisation actuelle ne fonctionne pas et n'est pas acceptable», relève Daniel Ziegler. «Mais une simple cantonalisation ne garantirait pas la proximité nécessaire. Nous allons donc relancer le Conseil d'Etat pour qu'il fasse quelque chose. Il faudrait ainsi amener des garde-fous avec, par exemple, des minima obligatoires pour les appuis scolaires entre les différents cercles scolaires.» Du côté du canton, la conseillère d'Etat Monika Maire-Hefti prend acte de l'échec de l'initiative: «Nous allons maintenant reprendre les discussions avec les directions des cercles scolaires pour améliorer ce qui peut l'être.»